

LE MAGAZINE DU PJFCB 2026

MASSE CRITIQUE

VOLUME #2

N.E.O.N. dit
NON
au PDL C-3!

Une législature
DIVISÉE
À qui faire
confiance?

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
PRÉSENTATION DU VOLET MÉDIAS	4-5
PHOTOGRAPHIE	6
PROJET DE LOI C-2	7
LA MERVEILLEUSE LASAGNE	8
PROJET DE LOI C-3	9-17
POSTER À DÉCROCHER	
PROJET DE LOI C-4	18-19
ACTU ÉQUIPE MÉDIAS	20-21
EN FOCUS : ACTION CITOYENNE	22-23
2ÈME PROJET DE LOI C-4	24
BD ET DIVERTISSEMENTS	25-26
REMERCIEMENTS	27



28E PJFCB 2026

LES JEUNES D'EXPRESSION FRANÇAISE DÉBATTENT À VICTORIA !

Du 22 au 25 janvier, 85 jeunes d'expression française simulent l'Assemblée législative à Victoria, sur les terres *ləkʷəŋən* (Songhees et Esquimalt). Débats en français, créativité et engagement

Au programme

Cérémonie d'ouverture avec discours du Trône

Débats sur 4 projets de loi :

- C-1 (serments d'office)
- C-2 (sieste obligatoire pour le bien-être)
- C-3 (chômage des jeunes et contrôle des technologies au travail)
- C-4 (pollution lumineuse et sonore)

Cérémonie de clôture et élections du prochaine Cabinet 2027

Événement réunissant 85 participant.e.s d'expression française de la C.-B. âgé.e.s de 14 à 25 ans.

Par et pour les jeunes, géré par un Cabinet élu par la Chambre composé de 7 membres.

Les député.e-s débattent, proposent des amendements et répondent aux questions.

L'équipe Action Citoyenne anime l'engagement communautaire et interroge sur les PDL.

L'équipe Médias couvrent les moments forts et conférences.

Membres du Cabinet 2026

Présidente	Chloé Lukac
Vice-Présidente	Gabrielle Delorme
Premier ministre	Thomas Challis
Vice premier-ère ministre	Max Turmel
Leader de la Chambre	Valentine Baretta
Rep. Action Citoyenne	Camille Baretta
Rep. Médias	Max Korinth

**VINCENT
WESTLAKE**

**MATÉO
MCGIVERN**

**NICOLAS
HONDIER**

**MAX
KORINTH**

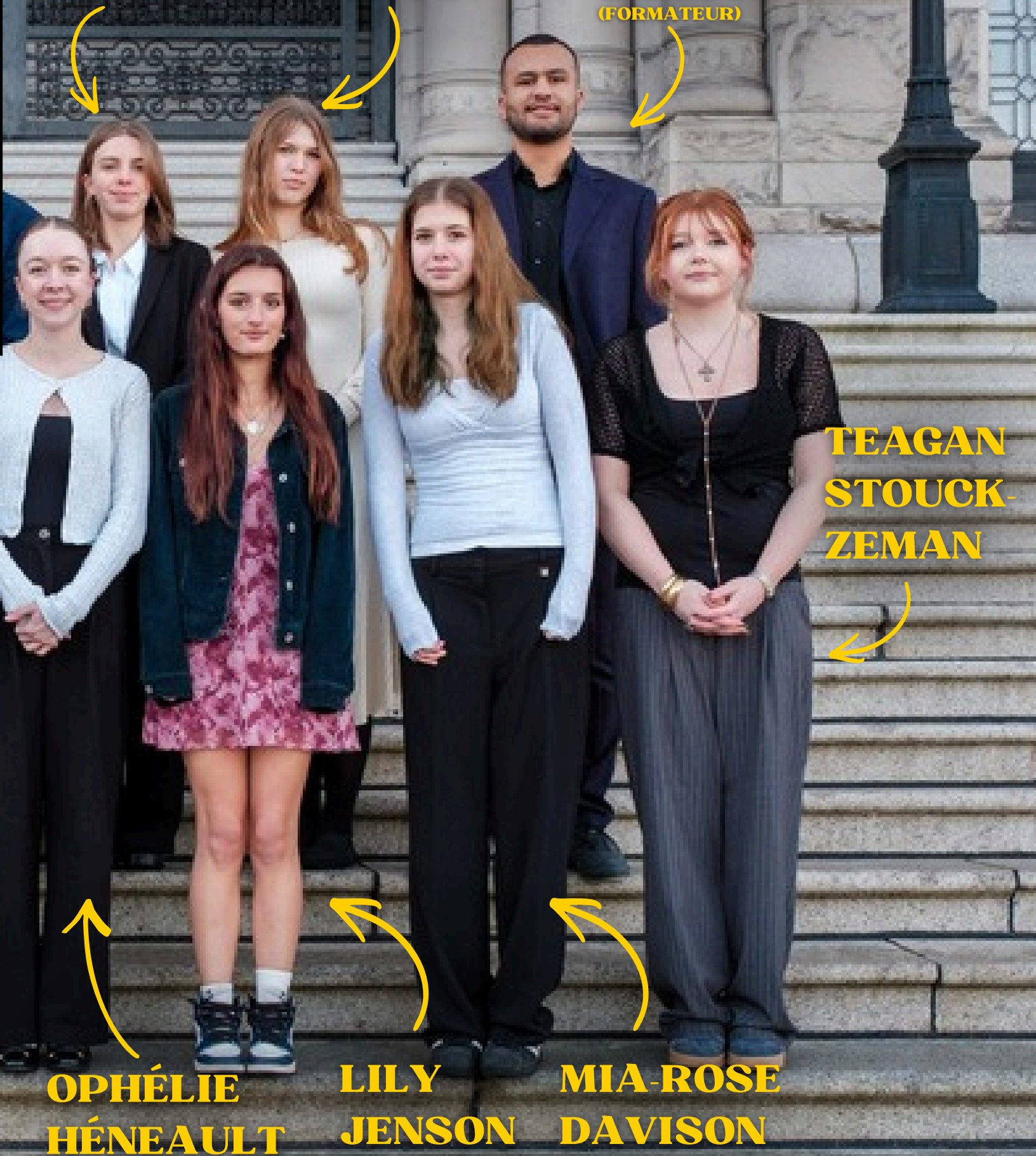
**DECLAN
IRVING**



**CLAIRE
BIEGLER**

**SIENNA
KEIYS**

**ALEXANDRE
GANGUÉ-RUZIC
(FORMATEUR)**



**TEAGAN
STOUCK-
ZEMAN**

**OPHÉLIE
HÉNEAULT**

**LILY
JENSON**

**MIA-ROSE
DAVISON**

PHOTOGRAPHIE



LE PJFCB DIT « NON » À LA SIESTE OBLIGATOIRE : RETOUR SUR LE PROJET DE LOI C-2



PDL C-2 : La sieste et le bien-être

Le projet C-2, présenté par l'**Honorable Amy Balawi**, Ministre du bien-être social, visait à répondre aux préoccupations liées au sommeil insuffisant au Canada.

Selon les études citées dans le Projet de Loi, 17,2% des adultes dorment moins de 7 heures par nuit, entraînant un coût estimé à 502 millions de dollars par an. Le manque de sommeil est également associé à une baisse de performance académique et professionnelle, ainsi qu'à des risques importants pour la santé.

Ainsi le PDL C-2 visait à instaurer un droit à la sieste pour les Canadien(ne)s et à créer le Secrétariat Interprovincial pour l'Équilibre Social, le Temps de repos et l'Apaisement (S.I.E.S.T.A.) pour superviser sa mise en œuvre.

Des propositions qui n'ont pas fait l'unanimité

Le texte proposait notamment:

- Deux pauses-sieste quotidiennes de 30 minutes dans les écoles, universités et lieux de travail.
- La régulation de la consommation de caféine et des boissons énergétiques.
- L'installation de stations de sieste dans les espaces publics et l'accès via une Passe Sieste.
- L'introduction de cours de « Sciences du duvet » dans les écoles secondaires et la création d'un système de récompenses lié aux siestes.
- L'instauration d'une Journée nationale de la Sieste et la publication annuelle d'un rapport sur les pratiques de sommeil.

Résultat final? Après des débats animés, le Projet de Loi C-2 a été rejeté. Dommage pour les amateurs de sieste, mais au moins, le Canada peut continuer à boire son café sans se soucier de se faire arrêter par une Patrouille du Sommeil.



LA LASAGNE DU PJFCB

À l'heure du lunch le vendredi, nous avons pu essayer la légendaire lasagne du parlement.

On avait la chance de dîner dans le restaurant législatif, où nous étions gracieusement accommodés.

Je peux vous dire que je n'ai JAMAIS goûté à une lasagne si bonne que celle servie ce vendredi 23 janvier. Après un long matin de débats et de travail, c'est exactement ce qu'il vous faut.

Il y avait un mélange parfait de sauce tomate, d'herbes et fromage, ce qui donne l'envie d'une deuxième assiette.

Chaque bouché était si bonne, voire meilleure que la précédente. Je m'inscrirais à nouveau l'année prochaine, mais juste pour la lasagne.

À mon avis c'est un 10/10, et vous ne pourriez pas dire que vous avez eu l'expérience complète de rentrer en Chambre si vous n'avez pas goûté à ce fameux plat.

PAR L'ÉQUIPE MÉDIA

LA PROPOSITION DU PROJET DE LOI C-3 SUR L'EMPLOI DES JEUNES



Booster l'emploi des jeunes : Le projet ambitieux de la Très honorable ministre

La **Très honorable Amélie Préville**, Ministre du Développement professionnel et de la transformation technologique, a vu son Projet de Loi C-3 être débattu au Parlement.

Son objectif: donner un coup de pouce concret aux jeunes Canadiens et Canadiennes face à un chômage qui atteint 14,6%, tout en encadrant l'usage des nouvelles technologies au travail.

Le texte prévoit que toutes les entreprises de plus de 20 employés créent des postes réservés aux jeunes de 15 à 25 ans, avec des horaires adaptés aux études et des formations rémunérées dès l'embauche. Les jeunes qui se distinguent pourront même accéder prioritairement à des postes permanents. Pour les plus grands, des postes à temps plein avec un salaire minimum de 22 \$ de l'heure sont garantis.

La ministre souhaite aussi limiter la place de l'IA et des caisses automatiques dans les métiers de service et de marketing. Selon elle, les jeunes doivent pouvoir apprendre, travailler et créer sans être remplacés par des robots ou des algorithmes.

Le projet prévoit des sanctions originales pour les entreprises qui ne respecteraient pas les règles: amendes sur les salaires de direction, doublement des postes pour jeunes et, pour la troisième infraction, échange temporaire de poste entre un jeune employé et un dirigeant!

Avec ce projet de loi, Amélie Préville espère donner aux jeunes une vraie place dans le monde du travail, tout en leur assurant formation, expérience et protection face à l'automatisation croissante.

Le message est clair: faire confiance et laisser de la place aux jeunes pour des idées nouvelles dans les entreprises.



PJFCB 2026 @pjfcbsky.social · 1 mois

POV: Tu dit "tu" au lieu de "vous" dans la chambre



FRUSTRATION FACE AU PDL C-3

PAR MATÉO MCGIVERN

JEUNES AU CHÔMAGE !

Ce samedi matin, les député.e.s arrivèrent au Parlement pour continuer leurs débats du PDL C-3. Mais, en arrivant au parlement, les député.e.s trouvèrent une grande surprise. Les citoyen.ne.s les attendaient, leur offrant une voix de leur opinion.

Les citoyen.ne.s montraient leur grosse frustration, ils ne voulaient pas que la loi PDL C-3 passe! En manifestant, ils disaient que les jeunes ne devraient pas travailler, et que cette loi va les forcer à travailler.

Iels ont chanté à répétition, “Jeunes au chômage! Jeunes au chômage! ...” montrant leurs frustrations sur cette loi. Iels essayaient de dire que les jeunes avaient une liberté, et que le gouvernement disait des mensonges. Les député.e.s avaient tous réagi, il y en avait plein qui se moquaient, d'autres qui montraient leurs accords, d'autres qui étaient en désaccord.



Il y avait même des gens qui filmaient sans aucune réaction, des autres qui étaient juste curieux.ses. Il y a eu pleins de réactions différentes, et pleins d'opinions différentes ! Ces jeunes citoyen.ne.s montraient pleins d'enthousiasme, iels voulaient vraiment influencer les député.e.s ! Mais, est-ce que leurs manifestations auront un grand impact? On va voir avec la suite des débats en Chambre !



MANIFESTATION

CONTRÉ

C = 3

PAR OPHELIE HENEULT

CHÔMAGE, OH CHÔMAGE

PAR: NICOLAS HONDIER

VENDREDI FUT LE JOUR DE DÉBATS
REPLI D'OPINIONS SUR LE PDL C-3
LIGNES DE PARTIS VRAIMENT OPPOSÉES
EST-CE QUE LE PRISME MÉRITE LE BÉBÉ

LA MINISTRE AVEC UN TITRE BEAUCOUP TROP LONG
LA TRÈS HONORABLE TROUVE QUE L'UTILISATION DE L'IA
EST CON
GOUVERNEMENT CONTRE L'OPPOSITION
TIERS-PARTIS INFLUENCÉ PAR UNE MANIFESTATION

LE GOUVERNEMENT VEUT METTRE FIN AU CHÔMAGE
ATTENDS! QUOI! REGARDEZ NOS PAGES!
LES PETITS ONT EU LEUR MÉTIER VOLÉ DE LEURS MAINS
MAIS LES ATTENTES DES DÉPUTÉ.E.S N'ONT PAS ÉTÉ
ATTEINTES.

QUELQUES UTILISATION DE L'IA EST INTERDITE
CHEZ LES JEUNES, DISCIPLINE C'EST CE QU'ILS
NÉCESSITENT

CHATGPT, OPENAI, SORA
NOUS GUIDE COMME LA CARTE DE DORA

CHÔMAGE, OH CHÔMAGE
MOINS DE TEMPS POUR SE BRONZER À LA PLAGE
MOINS DE TEMPS POUR ALLER EN VOYAGE
CHÔMAGE, OH CHÔMAGE

13 janvier

**POSTER À
DÉTACHER**





PARLEMENT JEUNESSE



— FRANCOPHONE —
DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE



LE TRAVAIL DES ENFANTS EST DE RETOUR ?

Le projet de loi C-3 décrit une loi où les compagnies doivent laisser une place libre aux jeunes sur leur lieu de travail afin que beaucoup aient plus d'options et plus d'opportunités de travail.

L'idée d'origine était que les compagnies qui ont 20 employé.e.s doivent laisser libre 10 postes uniquement pour les jeunes.

Cependant, plusieurs personnes pensent que cela est un moyen plus facile de promouvoir le travail des enfants tout en le gardant légal. En particulier dans les emplois qui ont besoin d'une plus forte éducation ou plus d'expérience pour comprendre le fonctionnement d'un certain lieu de travail. Par exemple : devenir docteur ou pompier.

Après avoir discuté de ces points en Chambre, les député.e.s ont voté et le vote était égal. La décision finale a été finalement prise par la présidence, étant :

“Seules les entreprises qui assurent des postes de service clientèle et retail doivent réserver des postes pour la jeunesse”

Ainsi, les entreprises ayant plus de 500 postes vont être affectées.

Pour conclure avec cette loi, le PDL C-3 de l'honorable Ministre Amelie Preville a été accepté et mis en vigueur le 24 janvier 2026.



PAR TEAGAN STOUCK ZEMAN

PROJET DE LOI C-4 : LUMIÈRE, BRUIT... ET DÉBATS ENFLAMMÉS AU PARLEMENT



Projet de Loi C-4 : Pollution lumineuse et sonore

L'**Honorable Eva Palomo Castrillo**, ministre des émissions lumineuses et sonores, propose le Projet de Loi C-4, un texte qui veut remettre un peu d'ombre et de calme dans nos villes. Selon le projet, plus de 95% des étoiles sont désormais invisibles en ville, et le bruit nocturne peut jouer des tours à notre tension, notre sommeil... et même aux bébés à naître.

Pour y remédier, la ministre propose la création de CLAIRS, une commission chargée de réguler nos activités humaines selon les saisons: le couvre-feu serait de 7h à 19h en automne/hiver, et de 7h à 21h au printemps/été. Les lumières, les écrans et même la circulation seraient strictement encadrés.

Les événements bruyants ? À l'intérieur, avec écouteurs obligatoires.

Et petit bonus... les lucioles ne seraient plus admises comme animaux de compagnie.

De l'action en Chambre

En chambre, le débat a été animé.

Les partisan.ne.s du projet voient un moyen de protéger notre santé, la biodiversité et même notre ciel nocturne.

Les opposant.e.s, eux, se demandent comment vivre dans une ville où tout est limité et surveillé : couvre-feu humain, lampadaires éteints, et lunettes de vision nocturne pour circuler après les heures d'activité.

La députée Willa Patterson ne s'est pas laissée faire, contestant certaines mesures jugées trop strictes et difficilement applicables. Les échanges ont été vifs et parfois colorés, illustrant à quel point l'équilibre entre protection de l'environnement et vie quotidienne peut diviser.

Entre ambition environnementale et limites imposées aux citoyen.ne.s, le Projet de Loi C-4 reste un texte qui fait parler de lui... et qui continuera sans doute à susciter des discussions animées.



UN NOËL DANS L'OMBRE

“En tant que père Noël, je me permets aujourd’hui de prendre la parole.

Je suis ici non seulement à ma propre défense pour la continuité de la période de Noël mais aussi pour la défense du cœur de million de foyers pour qui, Noël, se trouve au centre des traditions familiales, **une lumière dans l’obscurité de l’Hiver lugubre.**

Les lumières de Noël ne sont pas superflues. Elles sont un langage essentiel au rassemblement des familles. Où les enfants se rappellent de cette magie qu'ils gardent précieusement dans leur âme en grandissant. Une tradition que j'ai créé et dont les aspects resplendissants sont nécessaires pour continuer à émerveiller des générations.

Si les lumières, un symbole si fort de Noël, sont exterminées de cette tradition célébrée partout à travers le monde, l'esprit de Noël n'aura plus la même saveur. Il y a un sentiment d'unité, de joie collective et de réconfort durant cette période où moi même, je n'aurai aucune idée de comment remonter le moral des gens sans cet aspect si important qu'est l'éclairage.”



“En tant que père Noël je vous demande de voter contre ce projet de loi si vous voulez encore recevoir des cadeaux en dessous de l’arbre.”

Interview du Père Noël
PAR VINCENT WESTLAKE

DÉCOUVREZ L'ACTU WEB DE L'ÉQUIPE MÉDIA

Vidéo reportage



Trailer PJFCB



Fait-il froid au
Parlement ?



Gossips en
Chambre



La lasagne au
Parlement



NOUS SUIVRE

INSTAGRAM



@pjfcfb

BLUESKY



@pjfcfb.bsky.social

TIK TOK



@pjfcfb2026

Mockumentaire du Volet Média PJFCB 2026

“Divisé en Deux”



À visionner sur YouTube!



ACTION CITOYENNE

La voix du peuple:



“En tant que membre actif de N.E.O.N, je peux dire avec confiance que le PDL C-4 pose des dangers à nos libertés.

Cette loi révoque non seulement nos capacités de socialiser, elle menace d’innombrables professions qui travaillent hors des heures « d’activité humaines ».

Ça fait six ans que je travaille comme DJ, cinq nuits par semaine. C’est ma source de revenu ainsi que ma passion, et je ne peux pas m’imaginer dans un autre métier. L’adoption de cette loi m’obligerait à affronter cette réalité cauchemardesque. La communauté des rave dépend de plusieurs aspects que la loi interdirait.

Premièrement, les limites à l’activité humaine de l’article éliminerait complètement la possibilité d’organiser ces évènements. Personne ne veut aller à une rave à 11 heures du matin. De plus, l’ensemble de l’article 4 est ciblé directement à la communauté rave, en particulier les points 4.3 et 4.3.1.

La musique et l’énergie fournissent de la joie et offrent de nombreux bienfaits pour la santé mentale.

Il est impératif d’avoir un sens de la communauté et le PDL C-4 prendrait le mien ainsi que celui des milliers d’autres. Il faut qu’on empêche l’adoption de cette loi, au nom de la liberté.”

LA CONFÉRENCE DE PRESSE

Je m'oppose fermement à la loi C-4.

“En tant que fière membre du groupe N.E.O.N. et mère célibataire d'un enfant malade, je suis directement concernée par ce projet de loi. La loi C-4 affecterait profondément ma vie ainsi que celle de mes proches, en fragilisant notre sécurité, notre dignité et notre accès à des droits essentiels.

Le décret 8, qui stipule que « l'usage des écrans est interdit [...] des heures d'activité humaine, [...] », est particulièrement dangereux. En tant que mère d'un enfant souffrant de graves problèmes de santé, ce décret m'empêcherait de rester en contact avec mon fils lorsqu'il a besoin de moi. Celui-là est tout simplement inacceptable.

De plus, je ne peux pas survivre avec un seul emploi. Actuellement, je travaille de jour comme de nuit en tant que mère célibataire, afin de pouvoir payer les médicaments essentiels à mon enfant. Or, les décrets 2.1, 2.1.1 et 2.1.2 m'interdiraient de travailler en dehors des heures dites « d'activité humaine », ce qui mettrait directement notre survie en danger.



Enfin, il nous est déjà arrivé, à mon fils et à moi, de devoir nous rendre en urgence à l'hôpital en pleine nuit. Si les véhicules sont interdits la nuit, à l'exception de ceux d'urgence, attendre leur arrivée pourrait coûter la vie à mon enfant. Dans certaines situations, chaque minute compte, et ce décret enlèverait toute chance d'agir à temps.

Ce projet de loi est déconnecté de la réalité humaine et met des vies en danger.

Je m'y oppose profondément.”

PROJET DE LOI C-4 : RETOURNEMENT DE SITUATION !



Témoignage des pages : "On n'avait jamais vu ça !"

La session pour discuter du Projet de Loi C-4, proposé par l'Honorable Willa Patterson, a littéralement fait exploser les pages-mails et le volume de notifications dans tout le Parlement.

Le projet de l'Honorable Willa Patterson arrive après celui de l'Honorable Eva Palomo Castrillo, qui avait fait parler de lui pour encadrer les lumières et le bruit. Mais Willa ne s'est pas contentée de regarder : elle a proposé un PDL opposé, centré sur la sécurité et le bien-être lumineux et sonore... et croyez-nous, ça a fait du bruit !

Chaque maison et entreprise devrait garder ses lumières allumées en permanence, avec lampes frontales directement intégrées dans le front des citoyens pour aller dehors la nuit.

Les lampadaires ? Quatre par kilomètre carré.

Les concerts ? Minimum 130 décibels en terme de son et 20 effets de lumière.

Les lucioles ? Élevées, distribuées, formées, vendues pour financer les fermes... et même la possibilité de rendre les animaux de compagnie bioluminescents. Les voitures électriques ? Bruit obligatoire et petits jets de feu à l'arrière pour un max de lumière.

Pendant la session, les député.e.s ont réagi en direct : certain.e.s enthousiastes, applaudissant les ambitions "lumineuses" et créatives, d'autres abasourdi.e.s, se demandant comment on pourrait vraiment appliquer tout ça. Et nous, les pages, on voyait passer les notes, les memes, les amendements, les questions: les pages-mails ont littéralement explosés. On a perdu le compte après le centième message en moins de deux heures.

Et ce n'est pas tout: le projet prévoit une taxe pour financer la bioluminescence humaine, des lampes frontales de luxe pour les participants, et même une machine capable de rapprocher le soleil de la Terre pour qu'il n'y ait plus de nuit.

On a jamais vu une telle agitation: la salle était électrique, les échanges vifs, certains député.e.s gesticulaient sur leur siège et attendaient de pouvoir s'exprimer. C'était inédit.

Willa Patterson a tenu bon, et à chaque point du projet, c'était comme si un feu d'artifice passait devant nos yeux... littéralement.

Pour nous, les pages, cette session restera gravée : un PDL sur la lumière, le son, les lucioles et la bioluminescence humaine, et surtout, un débat qu'on n'est pas près d'oublier.



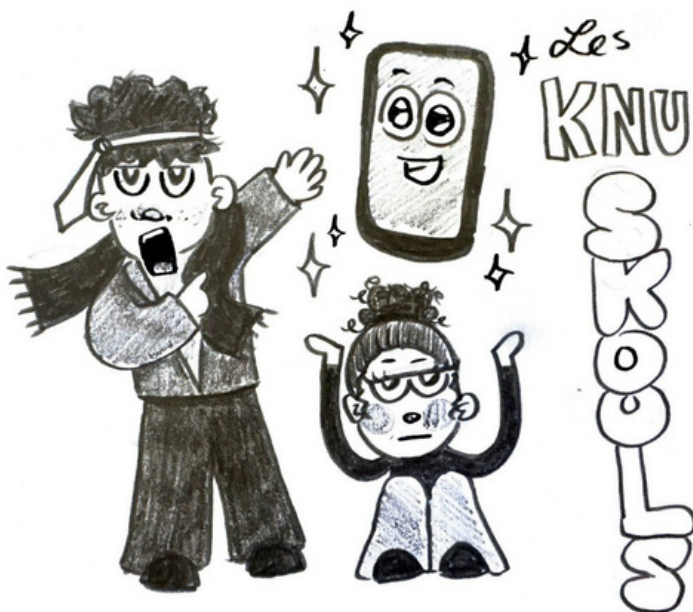
PJFCB 2026 @pjfcb.bsky.social · 1 mois

Les britanno-colombiens quand ils se font installés leurs lampes frontales

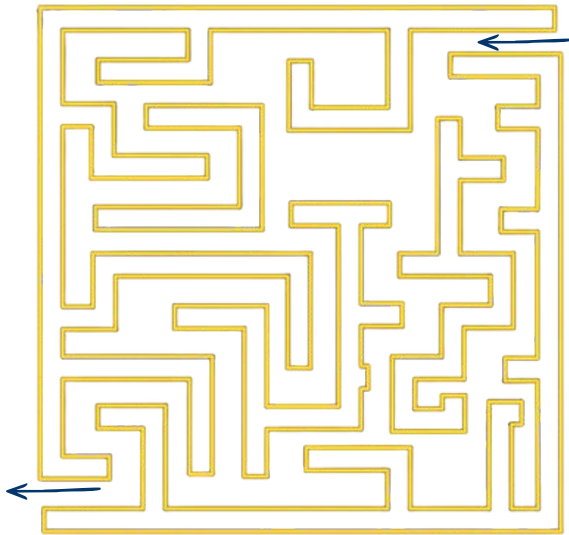


BANDE DESSINÉES

Par Lily Jenson, caricaturiste



DIVERTISSEMENTS



H	M	G	O	U	V	E	R	N	E	M	E	N	T
K	A	F	C	H	A	M	B	R	E	U	F	D	T
M	A	N	I	F	E	S	T	A	T	I	O	N	I
C	B	S	I	E	S	T	E	L	L	N	C	C	J
C	L	V	B	Q	T	A	T	C	T	C	L	E	W
H	U	X	L	T	C	L	U	C	I	O	L	E	S
O	M	W	X	X	X	G	I	L	V	W	P	D	L
M	I	Q	S	T	I	S	Y	P	A	G	E	S	G
A	E	W	P	A	R	L	E	M	E	N	T	L	Y
G	R	M	V	I	V	I	C	T	O	R	I	A	F
E	E	V	R	M	A	G	A	Z	I	N	E	I	Z
B	V	M	A	S	S	E	A	M	B	E	B	E	N
H	N	C	F	C	E	C	O	U	T	E	U	R	S
U	J	C	L	A	S	A	G	N	E	S	W	R	E

Les mots peuvent être cachés horizontalement ou verticalement.

BEBE	CHAMBRE
CHOMAGE	ECOUTEURS
GOUVERNEMENT	LASAGNES
LUCIOLES	LUMIERE
MAGAZINE	MANIFESTATION
MASSE	PAGES
PARLEMENT	PDL
SIESTE	VICTORIA

ANAGRAMMES

Remets les lettres dans le bon ordre pour reconstituer un mot

LAGA → GALA

VITARLA → _____

ARGENTATE → _____

LUCESOLI → _____

SASME → _____

Réponses : Travail - Entourage - Lucioles - Masse

Nous aimerions remercier, du fond du cœur, nos nombreux partenaires, sans qui le Parlement jeunesse francophone de la Colombie-Britannique ne serait pas possible. Merci de nous permettre de rendre cette expérience aussi spéciale et ce, année après année.



Que se soit des anciens participant·e·s qui se réimpliquent afin de continuer à faire vivre la magie du PJFCB, ou des membres de la communauté francophone qui se joignent à l'équipe du CJFCB pour faire rayonner la jeunesse, le PJFCB est rendu possible par un incroyable réseau. Merci à nos bénévoles, nos formateur·trice·s et notre équipe d'employé·e·s qui ont su veiller sur notre jeunesse franco-colombienne avec tant de soin et d'enthousiasme!

Finalement, nous aimerions remercier tous les jeunes engagé·e·s qui donnent leur temps et leur énergie au PJFCB. Un gros merci aux membres du cabinet, pour leur vision et leur travail, et merci au volet médias, pour la création de ce magazine. C'est votre présence, votre enthousiasme et votre dévouement qui rendent cet événement si spécial !



Félicitation au Cabinet 2027 !
Derrière: Quentin Bayle (Rep. Action Citoyenne), Bao-Anh Thuong (Leader de la chambre), Lily Jenson (Rep. Médias)
Devant: Maccali Higgins (Vice Présidence), Gabrielle Delorme (Première ministre), Max Turmel (Présidence), Camille Baretta (Vice Première ministre)

1555, 7ÈME AVENUE OUEST - BUREAU 229-B

VANCOUVER, C.-B., V6J 1S1

604-736-6970 | PROJETS@CJFCB.COM



CONSEIL JEUNESSE
FRANCOPHONE
DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE